

TRAVAUX ET SECURITE

Route de Vernéville

À compter du 5 novembre 2024, la circulation sur la route de Vernéville sera interdite à l'exception des ayants-droits, des riverains, des secours et des médecins. L'interdiction débutera juste après le parking du site archéologique. L'installation des panneaux de signalisation est en cours et des éventuels contrôles seront effectués uniquement une fois la signalisation totale mise en place. Arrêté disponible sur tous nos canaux de communication numériques.



URBANISME

Enquête publique - Plan Pluie

Une enquête publique se déroulera du **mercredi 4 décembre 2024 à 9h00 au mardi 7 janvier 2025 à 18h00** pour l'élaboration d'un zonage pluvial et un schéma directeur de gestion des eaux pluviales dit « Plan Pluie ». Dans le cadre de l'enquête publique du Plan Pluie, un commissaire enquêteur tiendra une permanence en **mairie le JEUDI 19 DECEMBRE de 10h00 à 12h00**. Un registre sera également à disposition du public durant toute la durée de l'enquête publique aux heures d'ouverture de la mairie.

Enquête publique - Plan Prévision des Risques de mouvement de terrain

Par arrêté du 3 mars 2023, le préfet de la Moselle a prescrit la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles « Mouvement de Terrains » de la Commune de Châtel-Saint-Germain. La consultation du public aura lieu en mairie du **25 novembre au 29 décembre 2024**.

ENVIRONNEMENT

DATES DE BATTUES DE CHASSE	Lot n°1 : Bois du reposoir, de la Charmoise et bois des Hospices	Lot n°2 : Bois de Saint-Germain - Vallée de Montvaux - Forêt de Vazelle
Novembre 2024	29 novembre	29 novembre
Décembre 2024	4 - 13 - 18 et 27 décembre	4 - 13 - 18 et 27 décembre
Janvier 2025	3 - 10 - 15 - 24 janvier	3 - 10 - 15 - 24 et 31 janvier

Arrêté préfectoral - Chasse

Jusqu'au 31 décembre 2024, des tirs et piégeages administratifs aux sangliers seront réalisés sur les zones non chassées des bans communaux de Châtel-Saint-Germain, Rozérieulles et Sainte-Ruffine. Arrêté disponible sur tous nos moyens de communication numérique.

EXPRESSION OPPOSITION (texte inclus en totalité sans modification)

Impression par nos soins
Mairie de Châtel-Saint-Germain : 13 rue Jeanne d'Arc 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN

Ne pas jeter sur la voie publique



LA GAZETTE DE CHATEL-SAINT-GERMAIN

La mairie vous informe

La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

NOVEMBRE 2024

Les municipalités de Châtel-Saint-Germain et de Lessy ainsi que le Souvenir Français ont rendu hommage à la mémoire des morts au champ d'honneur pour la France lors du 106ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. La cérémonie s'est tenue au monument aux Morts de Lessy, avec l'accompagnement des portes drapeaux.



AGENDA

Du 22 novembre au 12 décembre : Collecte de jouets à déposer en mairie pour les associations caritatives

Du 25 novembre au 29 décembre 2024 : Enquête publique - Plan de Prévention des Risques de mouvement de terrain PPRmt en mairie

Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre : Marché de Noël organisé par l'Atelier Châtelois au centre socioculturel, de 14h00 à 18h00 le samedi et de 10h00 à 18h00 le dimanche.

Samedi 30 novembre : Atelier pâtisserie à l'école maternelle de 9h30 à 11h30 pour les 3-6 ans et de 14h00 à 16h00 pour les 7 ans et plus. Sur inscriptions en mairie, places limitées. Tarif 5€

Du mercredi 4 décembre au mardi 7 janvier 2025 : Enquête publique Plan Pluie en mairie.

Vendredi 6 décembre : Téléthon 2024 au centre socioculturel organisé par la Juloise, marche de nuit et repas

Samedi 7 décembre : Téléthon - Blind Test au Tennis Club House de 11h00 à 16h00, petite restauration et buvette sur place

Samedi 7 décembre : Atelier jeux de société à la bibliothèque de 15h00 à 16h30, gratuit sur inscription

Dimanche 8 décembre : Audition de l'école de musique et de danse « l'Enfant Phare » au centre socioculturel

Samedi 14 décembre : Jeux de société à la bibliothèque de 15h00 à 16h30, gratuit sur inscription

Samedi 14 décembre : Concert avec l'ensemble vocal Ad Libitum à 20h00 à l'église, entrée libre

Vendredi 20 décembre : Soirée Ados WinterParty sur inscription en mairie avant le 13 décembre. Tarif 10€

Samedi 21 décembre : Atelier bricolage de Noël dans le cadre de Noël de Moselle à la bibliothèque, de 15h00 à 16h30, gratuit sur inscription à partir de 7 ans

Vendredi 27 décembre au dimanche 19 janvier 2025 : Opération « Recyclez votre sapin de Noël »

Du 02 au 03 janvier 2025 : Stage de badminton organisé par Monsieur Bourhoven au gymnase, sur inscription en mairie avant le 11 décembre

Du 16 janvier au 15 février 2025 : Recensement de la population

Vendredi 17 janvier 2025 : Pièce de théâtre au centre socioculturel « La Souricière » par la Compagnie La Band'Role

Dimanche 2 février 2025 : Loto organisé par le Comité d'Animation au centre socioculturel

MAIRIE DE CHATEL-SAINT-GERMAIN
13 rue Jeanne d'Arc - 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN
Tél : 03.87.60.59.71
Mail : mairie@chatel-saint-germain.fr
Site internet : <http://www.chatel-saint-germain.fr/>
Page Facebook de Commune de Châtel-Saint-Germain



JEUNESSE / SCOLAIRE

Au Centre Aéré , Halloween c'est pas de la citrouille

Du 21 au 25 octobre, nous avons eu droit à une invasion de mini monstres affamés au centre aéré. Au programme : chasse aux araignées, domptage de chauve-souris et de fantômes et une course poursuite où même les animateurs ont fini par capituler devant l'enthousiasme infernal de nos petits vampires et sorcières.



Le retour des soirées du Club Ados

Le vendredi 27 septembre a marqué le retour des soirées Ados avec la soirée burger. Ce fut un moment productif qui a permis de planifier le programme de l'année avec de belles idées proposées, tant pour les sorties que pour les activités sportives ou les soirées à thème. Cette nouvelle année s'annonce pleine d'enthousiasme et de belles aventures. Pour tout ceux qui n'ont pas pu être présents, pas d'inquiétude : une soirée est organisée chaque mois. Pour plus d'infos, connecte-toi sur la page Facebook de l'Anim Ados de Châtel-Saint-Germain. Prochaine soirée, la Winter party aura lieu le vendredi 20 décembre au centre socioculturel.



En octobre, les jeunes ont passé la soirée au Block Out de Metz accompagnés des ados d'Amanvillers. Nos ados ont pris d'assaut les murs d'escalade, des cris de guerre, des chutes dignes de cascades de film..., une soirée pleine de fous rires et de funs pour nos jeunes acrobates.

Nouvelle directrice et nouvelles enseignantes dans les écoles

Nous avons le plaisir d'accueillir Madame Nathalie CAMPERGUE, nouvelle directrice de l'école maternelle la Souris Verte. Par ailleurs cette année, nous sommes heureux d'accueillir également Madame Marie SALLERIN, en tant que nouvelle maîtresse pour la classe de CP ainsi que Madame Marie-Aude LUDARCY pour la classe de CE2-CM1. Nous leur souhaitons la bienvenue et une excellente année en compagnie de nos chers écoliers.

CCAS

Colis des seniors

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaitent, comme chaque année, témoigner une attention particulière à nos aînés. Le CCAS a décidé de renouveler son initiative en choisissant exclusivement des producteurs et commerces locaux pour composer les paniers destinés à ces habitants, favorisant les circuits courts et soutenant le marché local. La distribution est prévue en décembre par les élus et les membres du CCAS. **Nous vous rappelons que pour pouvoir bénéficier du colis et être informés de toutes les manifestations du CCAS et de la commune il est indispensable de remplir et signer la fiche RGD disponible en mairie.**

CADRE DE VIE

Je promène mon chien en laisse ... RAPPEL

Pour la sécurité de tous, personnes et animaux, nous vous rappelons que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse lors de leur promenade sur la voie publique et chemins de promenade. De plus, chaque propriétaire est responsable de ramasser les déjections de son animal. Des sacs sont fournis gratuitement en mairie.

Octobre Rose

En ce mois d'octobre, notre commune s'est parée de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. À cette occasion, une marche de solidarité a été organisée le dimanche 6 octobre en collaboration avec la municipalité d'Amanvillers. Cette opération a permis de récolter un peu plus de 400€ à Châtel-Saint-Germain et environ 1200€ à Amanvillers.



Décorations d'Halloween

De nouvelles décorations d'Halloween ont fait leur apparition sur la commune. Vous les avez sûrement remarqué aux abords du parc du centre socioculturel. Nous tenons à remercier les agents technique pour leur créativité et leur savoir faire ainsi que les bénévoles de la commission cadre de vie pour leur implication.



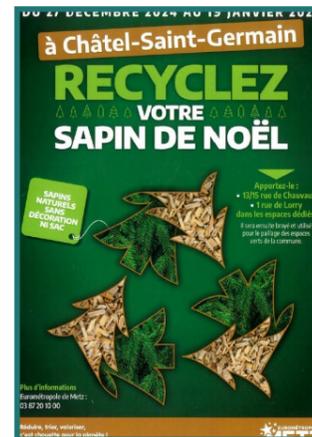
Le fleurissement

Les membres de l'équipe technique ont profité des derniers beaux jours pour planter 500 bulbes de narcisses, tulipes et ails d'ornement. Ces plantations, réalisées dans certains massifs garantissent une floraison printanière.



Opération recyclez votre sapin de Noël

L'Eurométropole de Metz et la commune de Châtel-Saint-Germain vous proposent de donner une seconde vie à votre sapin après les fêtes. Vous pourrez apporter vos sapins naturels sans décoration, ni sac, à l'école maternelle, rue des Chauvaux ou au bâtiment technique, face au n° 17 rue Jeanne d'Arc à partir du 27 décembre jusqu'au 19 janvier 2025.



ERRATUM concernant les horaires des nuisances sonores

Une erreur s'est glissée dans la publication de la précédente gazette concernant les horaires de nuisances sonores

- Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Acquisition de mobilier

La commune a fait l'acquisition de nouveaux mobiliers pour le centre socioculturel, tels que des tables rectangulaires et rondes, des manges-debout et des chaises grâce à une contribution financière au titre du fond de concours de l'Eurométropole de Metz.



Recensement de la population

Nous vous informons que le recensement de la population aura lieu sur la commune du jeudi 16 janvier jusqu'au samedi 15 février 2025. Quatre agents recenseurs se partageront les rues de la commune, afin de procéder au recensement **obligatoire** de la population. Les agents recenseurs seront équipés d'une carte officielle signée par le Maire. La liste de leurs noms sera également disponible en mairie.

